

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du LUNDI 8 Février 2021 à 18h30

Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Monsieur Le Maire.

Etaient présents : B.SANCHEZ – M-A ALTIER – P.MARSEILLES – J.BERNARD – J.LEBEGUE – F.BALBI – G.MARCHAND – A.MARCHAND – D.MAUCCI – T.SABATIER – S-LLORET – B.RIGGIO – B.ROMANINI – D.BLANC – J-F TRAMIER – C.ROS – V.VICENTE – P.CHARLES – N.GILLET – Y.TRUC – N.AIME – C.ASTIER – M. CASTELAS

Arrivée de A.GARCIA à 18h39

Procurations: M. LOPEZ à P.CHARLES

Absent Excusé: D.CORNILLON

1/DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : M. PEYRON.

M. CHARLES Patrice se porte candidat et est élu à l'unanimité.

25 votes pour.

2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021

Rapporteur : M. PEYRON.

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

25 votes pour.

3/DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Rapporteur : M. PEYRON.

Le débat d'orientation budgétaire 2021 est réalisé.

25 élus présents.

4/RETRAIT DE LA DELIBERATION 9/2021 DU 11 JANVIER ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT, DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Rapporteur : M. PEYRON.

Le retrait de la délibération 9/2021 du 11 janvier 2021 et l'autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif sont approuvés à l'unanimité.

26 votes pour.

5/CONTRAT D'INTERVENTION LIE A L'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME PAR SOLIHA

Rapporteur : M. PEYRON.

Le contrat d'intervention lié à l'assistance dans le domaine de l'urbanisme proposé par SOLIHA 84 est approuvé à l'unanimité.

26 votes pour.

6/CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PAR LE SMBVL AUX COMMUNES DU BASSIN VERSANT DU LEZ D'OUTILS, DE MOYENS ET DE SERVICES D'ANTICIPATION ET DE GESTION DE CRISE

Rapporteur : M. PEYRON.

La convention de mise à disposition par le SMBVL aux communes du bassin versant du Lez d'outils, de moyens et de services d'anticipation et de gestion de crise est approuvée à l'unanimité.

26 votes pour.

7/CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANCRE COLORE DU PLATANE 2021

Rapporteur : M. PEYRON.

La convention de partenariat dans le cadre de la lutte contre le chancre coloré du platane 2021 est approuvée à l'unanimité.

26 votes pour.

8/CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION FRANCE CANCER

Rapporteur : Mme BERNARD.

La convention de mise à disposition de locaux pour l'association « France Cancer » est approuvée à l'unanimité.

26 votes pour.

9/CREATION DE POSTE D'UN ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SERVICE TECHNIQUE

Rapporteur : M. PEYRON.

La création de poste d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe est approuvée à l'unanimité.

26 votes pour.

10/APPROBATION DU PROJET DE RESTITUTION DES SURFACES DE LA CARRIERE PRADIER ET DEFINITION DU PROJET AGRICOLE COMMUNAL

Rapporteur : M. PEYRON.

Le projet de restitution des surfaces agricoles de la carrière Pradier et la définition du projet agricole communal sont approuvés à l'unanimité.

26 votes pour.

11/CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS - VALIDATION DU PROJET

Rapporteur : M. PEYRON.

Le projet de construction d'un accueil est approuvé à l'unanimité.

26 votes pour.

12/ENTREPRISE RETENUE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE LOISIRS- GROUPEMENT MILLET

Rapporteur : M. PEYRON.

Le choix de l'entreprise retenue pour la maîtrise d'œuvre de la construction du centre de loisirs est approuvé à l'unanimité.

26 votes pour.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Arrêtés décidant de la révision des loyers des biens communaux :

Le loyer mensuel du logement situé au n°18 sis Impasse Clos Perrot occupé par Monsieur BIEDERMAN Jérôme et Madame MEZAIZE Laëtitia est porté à 672 € à compter du 1^{er} février 2021 (loyer actuel 668 €) – Arrêté n° 62/2021,

La rente viagère mensuelle pour l'acquisition des parcelles section E n°226, 231, 232 et 31 de Monsieur et Mme COUDENE Roger est portée à 241€25 à compter du 1^{er} février 2021 (rente actuelle 241€39) – Arrêté n° 61/2021,

- Arrêtés décidant la location d'un bien communal :

La place de parking n°5 sise rue Anatole France est attribuée à Monsieur VERSCHAEVE Alain depuis le 1^{er} février 2021 pour un loyer mensuel de 40€ - Arrêté n° 59/2021.

L'appartement situé au n°116 Chemin du Moulin est attribué à Madame AIME Agnès à compter du 15 février 2021 pour un loyer mensuel de 519€ - Arrêté n°60/2021

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

La séance est levée à 19h15.

Fait à MONDRAGON, le 9 février 2021

**Le Maire,
Christian PEYRON.**



**Le Secrétaire de séance,
Patrice CHARLES.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Charles', written over the printed name of the secretary.